

CONCILIATION TRAVAIL-ÉTUDES

Les entreprises se doivent d'avoir de bonnes pratiques, soutiennent la FCCQ et la CCMLA

Montréal, 7 juin 2022 – Dans le contexte récent où le nombre de jeunes de moins de 16 ans occupant des postes laissés vacants par la pénurie de main d'œuvre est en croissance, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption (CCMLA) réitèrent l'importance de mettre en place des pratiques dans le milieu de travail afin de favoriser la réussite éducative des employés étudiants de tous âges.

Nous sommes d'avis que le fait de s'initier, sous certaines balises, au marché du travail pendant l'adolescence est une excellente pratique qui peut à la fois aider nos jeunes à développer leur autonomie, acquérir de nouvelles compétences, aider au choix de carrière et même favoriser la persévérance scolaire.

Pour ce faire, la mise en place de mécanismes favorisant cette réussite est l'élément phare de la Charte des employeurs pour la persévérance scolaire, lancée par la FCCQ en 2022 et élaborée par le comité de travail sur la persévérance scolaire de la Table ronde entre le milieu des affaires et de l'éducation.

Pour lire la *Charte des employeurs pour la persévérance scolaire* : [ici](#)

Pour consulter les *Outils et approches pour encourager la persévérance scolaire* et autres façons de faciliter la conciliation travail-étude en entreprise : [ici](#)

Cette Charte ainsi que les outils et les approches à adopter pour encourager la poursuite du parcours académique n'auraient pu être possibles sans la contribution du Réseau québécois pour la réussite éducative (RQRE) et des membres de la Table ronde entre le milieu des affaires et de l'éducation. Nous encourageons tous les employeurs québécois soucieux de l'avenir des jeunes Québécois à signer la Charte et à mettre en place les meilleures pratiques de conciliation travail-étude.

« La pénurie de main-d'œuvre est un phénomène généralisé dans toutes régions du Québec et l'apport des jeunes au marché du travail est non négligeable, certes, mais la réussite scolaire se doit d'être l'objectif principal de tout un chacun. Dans ce contexte, les entreprises ont une grande part de responsabilité afin de s'assurer du bien-être et du succès académique de leurs employés-étudiants et d'encourager la persévérance scolaire à tous les niveaux. Une conciliation travail-étude réussie est bénéfique pour tous les acteurs, que ce soit pour les jeunes, les employeurs, que la société québécoise dans son ensemble », soutient Charles Milliard, président-directeur général de la FCCQ.

« Encourager de saines pratiques qui concilient travail et études en répondant aux besoins particuliers de tout employé étudiant qui occupe un poste est bénéfique pour l'ensemble de notre collectivité, à court et à long terme. Leur réussite éducative doit demeurer au premier plan des considérations patronales, et ce, peu importe le domaine d'activité », soutient Alain Bienvenu, directeur général de la CCMLA.

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son vaste réseau de 130 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses

membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant, concurrentiel et durable.

À propos de la Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption (CCMLA)

La Chambre de commerce de la MRC de l'Assomption couvre la MRC de l'Assomption, soit 5 municipalités. Nous comptons plus de 520 membres à notre actif. La CCMLA a pour mission de favoriser le développement économique et la prospérité de nos membres et de notre région.

-30-

Renseignements :

FCCQ

Laurent Corbeil
Conseiller aux communications et attaché de presse
Fédération des chambres de commerce du Québec
T. 514 844-9571 poste 3602 | C. 514-827-3723
laurent.corbeil@fccq.ca

CCMLA

Gabrielle Larose
Conseillère aux communications
Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption
T. 450-581-3010 poste 26
communications@ccmla.ca